RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00004
Numéro SIREN : 834 383 341
Nom ou dénomination : AB GESTION IMMOBILIERE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 11067

cerfa N° 15949 * 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : AB GESTION IMMOBILIERE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 238 COURS BOURNISSAC 84300 CAVAILLON — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 83438334100015 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31.12.2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	815 080	AI	815 080
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	38 442	AU	18 395	20 047
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	4 304	BI	4 304
	TOTAL (II)	BJ	857 826	BK	18 395	839 431
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	433	CA	433
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	398 895	CG	398 895
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 536	CI	1 536
	TOTAL (III)	CJ	400 864	CK	400 864
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 258 690	1A	18 395	1 240 295

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

© 2022 INFORCE s.a.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN – PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise : AB GESTION IMMOBILIERE — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)		DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	121 140
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	227 171
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	359 311
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	589 827
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 333
	Dettes fiscales et sociales		DY	49 565
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	238 159
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	880 984
	Écarts de conversion passif *	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 240 295

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	391 842
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

© 2022 INFORCE s.a.

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois

		EXERCICE N, CLOS LE 31.12.21			EXERCICE N-1 31.12.20
		BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
	Capital souscrit non appelé (O)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial	815 080.00		815 080.00	815 080.00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	38 442.34	18 395.08	20 047.26	23 488.13
	Immobilisations en cours				
	Avances & acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 304.00		4 304.00	4 304.00
	TOTAL (I)	**857 826.34**	**18 395.08**	**839 431.26**	**842 872.13**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances & acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Clients & comptes rattachés				
	Autres créances	432.99		432.99	1 975.95
	Capital souscrit & appelé, non versé				
	DIVERS				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	398 894.66		398 894.66	457 974.78
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance	1 535.97		1 535.97	226.25
	TOTAL (II)	**400 863.62**		**400 863.62**	**460 176.98**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL GENERAL (0 A V)	**1 258 689.96**	**18 395.08**	**1 240 294.88**	**1 303 049.11**

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31.12.21	EXERCICE N-1 31.12.20
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	10 000.00	10 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	1 000.00	1 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	121 140.28	76 184.14
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	**227 172.46**	**184 956.14**
	Subventions d'investissements		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	**359 312.74**	**272 140.28**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	589 826.94	693 217.81
	Emprunts & dettes financières divers	100.00	100.00
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 333.43	2 966.52
	Dettes fiscales et sociales	49 565.23	53 762.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		648.00
	Autres dettes	238 156.54	280 213.86
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	**880 982.14**	**1 030 908.83**
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I A V)	**1 240 294.88**	**1 303 049.11**

SAS AB GESTION IMMOBILIERE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

****

NOTE PRELIMINAIRE A L'ANNEXE

Les chiffres significatifs et tableaux sont présentés en euros.

La présente annexe fait partie des comptes annuels. Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Des éléments d'informations qui ne présentent pas un caractère obligatoire, sont mentionnés pour leur importance significative.

PRESENTATION DE LA SOCIETE – FAITS MAJEURS

La SAS AB GESTION IMMOBILIERE est une société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 actions de 10 euros, intégralement libérées.

Elle est immatriculée depuis le 5 janvier 2018.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'entreprise ont été arrêtés le 31 décembre 2021 conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 214-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exercice,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

ANNEXE I – IMMOBILISATIONS

MODES ET METHODES D'EVALUATION

. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- concessions, droits, licences, logiciels	de 1 à 3 ans
- installations générales, agencements, aménagements div.	de 5 à 10 ans
- matériel de transport	de 3 à 5 ans
- matériel de bureau	de 1 à 5 ans
- mobilier de bureau	de 5 à 10 ans

DETAIL DU POSTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au début de l'exercice	⇧	⇩	A la fin de l'exercice
205 - Concession et droit similaires	-	-	-	-
207 - Droit de présentation	815 080,00	-		815 080,00
TOTAUX	**815 080,00**	-	-	**815 080,00**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

DETAIL DU POSTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Au début de l'exercice	⇧	⇩	A la fin de l'exercice
2181- Installations, agencements, aménagements	6 020,37	-	-	6 020,37
2182 - Matériel de transport	-	-	-	-
2183 - Matériel de bureau et informatique	21 349,63	2 380,00	-	23 729,63
2184 - Mobilier	8 692,34	-	-	8 692,34
TOTAUX	**36 062,34**	**2 380,00**	**-**	**38 442,34**

DETAIL DU POSTE DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

275 - Dépôts et cautionnements versés **4 304,00**

Date	Bénéficiaire	Nature	Montant	Provision
01.04.18	INTERFIMO	CAUTION	4 204,00	
08.08.19	VINCI	BADGE	100,00	
TOTAUX			**4 304,00**	

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

ANNEXE II - AMORTISSEMENTS

DETAIL DU POSTE AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les méthodes d'amortissement retenues correspondent à l'estimation qui a été faite de la durée de vie probable des matériels et des aménagements

	Au début de l'exercice	⇧	⇩	A la fin de l'exercice
28181 - Installations, agencements, aménagements	1 995,33	885,08	-	2 880,41
28182 - Matériel de transport	-	-	-	-
28183 - Matériel de bureau et informat.	9 840,68	4 066,56	-	13 907,24
28184 - Mobilier	738,20	869,23	-	1 607,43
TOTAUX	**12 574,21**	**5 820,87**	-	**18 395,08**

ANNEXE III

CAPITAUX PROPRES

Capital social

Le capital social est de 10 000 euros, divisé en 1 000 actions de 10 euros.

Chaque action est intégralement libérée.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

AUTRES INFORMATIONS

IV Echéances des créances et des dettes

V Charges à payer

VI Charges constatés d'avance

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		4 304.00	4 304.00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances repr. titres prêtés, dont provisions				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	432.99	432.99	
		Autres impôts, taxes & vers. assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance			1 535.97	1 535.97	
TOTAUX			6 272.96	6 272.96	

Renvois
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an max. à l'origine				
		à plus d'1 an à l'origine	589 826.94	100 686.00	358 461.67	130 679.27
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés			3 333.43	3 333.43		
Personnel et comptes rattachés			9 233.76	9 233.76		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			19 944.92	19 944.92		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		6 843.00	6 843.00		
	Taxe sur la valeur ajoutée		10 671.00	10 671.00		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés		2 872.55	2 872.55		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés (2)			100.00	100.00		
Autres dettes			238 156.54	238 156.54		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			880 982.14	391 841.20	358 461.67	130 679.27

Renvois
(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice — 103 244.21
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques

ANNEXE V

CHARGES A PAYER

Charges à payer

Les charges se rapportant à une période ou à des opérations passées antérieurement à la clôture de l'exercice, et qui n'ont pas fait l'objet de factures reçues à la date de clôture de l'exercice, ont fait l'objet d'une comptabilisation en charges à payer et ont été rattachées aux différents postes de dettes concernées.

Elles se composent comme suit :

168840	Intérêts courus	58,00
428200	Personnel, charges à payer	9 233,76
428600	Charges sociales TNS à payer	-
438000	Organismes sociaux - Charges à payer	-
438600	Organismes sociaux - Charges à payer sur CP	3 049,71
448600	Etat - Charges à payer	2 255,55
TOTAL		**14 597,02**

AB GESTION IMMOBILIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 238, Cours Bournissac
84300 CAVAILLON
834 383 341 RCS AVIGNON

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2022

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeantes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 227 172 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	227 172 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	121 140 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	348 313 euros
A titre de dividendes Soit 160,00 euros par action	160 000 euros
Le solde	188 313 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 188 313 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à partir de la date d'Assemblée Générale Ordinaire 2022 constatant la distribution de dividendes.

Ce dividende est éligible, pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Les associés seront informés lors de l'encaissement des dividendes, que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Les associés seront également informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices.

Année	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2019	57 821 €	40% soit 23,13 € par action	NEANT
2020	98 572 €	40% soit 39,43 € par action	NEANT
2021	140 000 €	40% soit 56 € par action	NEANT

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, approuve la rémunération annuelle brute des fonctions de Madame Mélanie ALBERT au titre de l'exercice 2021 à 26 427 euros, étant précisé que les charges sociales selon le statut de dirigeant salarié sont acquittées en sus par la société.

Il est précisé que le mandat social de Directeur Général de Madame Mélanie ALBERT n'est pas rémunéré.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, approuve la rémunération annuelle brute des fonctions de Madame Elodie BENEDETTI au titre de l'exercice 2021 à 26 427 euros, étant précisé que les charges sociales selon le statut de dirigeant salarié sont acquittées en sus par la société.

Il est précisé que le mandat social de Présidente de Madame Elodie BENEDETTI n'est pas rémunéré.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

AB GESTION IMMOBILIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 238, Cours Bournissac
84300 CAVAILLON
834 383 341 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le vingt-et-un juin,
A 11 heures,

Les associées de la société AB GESTION IMMOBILIERE se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 238, Cours Bournissac 84300 CAVAILLON, sur convocation faite par la Présidente adressée le à chaque associée.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associées présentes.

L'Assemblée est présidée par Madame Mélanie ALBERT, en sa qualité de Présidente de la Société.

Madame Elodie BENEDETTI est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,

- la feuille de présence et la liste des associés,

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2021,

- le rapport de gestion de la Présidente,

- un exemplaire des statuts de la Société,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Présidente,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Approbation de la rémunération des dirigeants au titre de l'exercice 2021,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeantes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 227 172 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	227 172 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	121 140 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	348 313 euros
A titre de dividendes Soit 160,00 euros par action	160 000 euros
Le solde	188 313 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 188 313 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à partir de la date d'Assemblée Générale Ordinaire 2022 constatant la distribution de dividendes.

Ce dividende est éligible, pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Les associés seront informés lors de l'encaissement des dividendes, que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Les associés seront également informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur,

lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices.

Année	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2019	57 821 €	40% soit 23,13 € par action	NEANT
2020	98 572 €	40% soit 39,43 € par action	NEANT
2021	140 000 €	40% soit 56 € par action	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, approuve la rémunération annuelle brute des fonctions de Madame Mélanie ALBERT au titre de l'exercice 2021 à 26 427 euros, étant précisé que les charges sociales selon le statut de dirigeant salarié sont acquittées en sus par la société.

Il est précisé que le mandat social de Directeur Général de Madame Mélanie ALBERT n'est pas rémunéré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, approuve la rémunération annuelle brute des fonctions de Madame Elodie BENEDETTI au titre de l'exercice 2021 à 26 427 euros, étant précisé que les charges sociales selon le statut de dirigeant salarié sont acquittées en sus par la société.

Il est précisé que le mandat social de Présidente de Madame Elodie BENEDETTI n'est pas rémunéré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Mélanie ALBERT

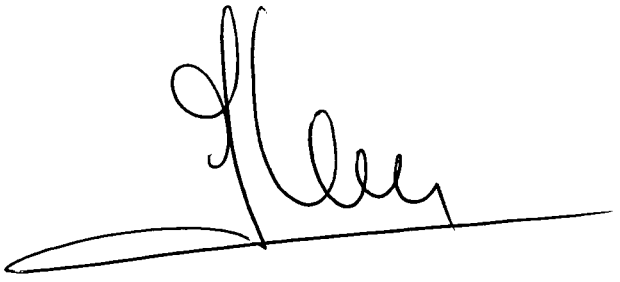

Le secrétaire et Directeur Général
Elodie BENEDETTI

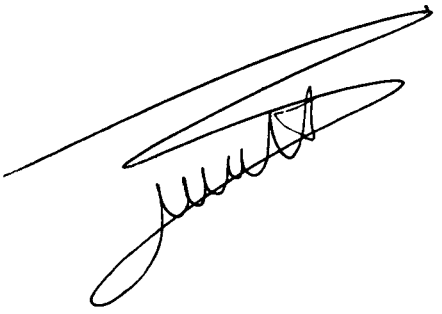

AB GESTION IMMOBILIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 238, Cours Bournissac
84300 CAVAILLON
834 383 341 RCS AVIGNON-84000

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2022

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Mme ALBERT Mélanie	500	500	
2	Mme BENEDETTI Elodie	500	500	
	Totaux	1 000	1 000	

Nombre d'associées : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à....2.. associées présentes ou représentées possédant ensemble .....1 000..... droits sociaux.

La présidente

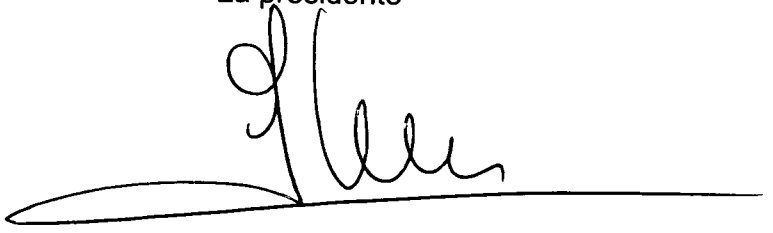

A.C. CONSEILS
Société d'Expertise Comptable et
de commissariat aux comptes

AB GESTION IMMOBILIERE

238, Cours Bournissac

84300 CAVAILLON

COMPTES 2021

A.C. CONSEILS
Société d'Expertise Comptable et
de commissariat aux comptes

SAS AB GESTION IMMOBILIERE

DOSSIER 2021 - SOMMAIRE

1 – ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE

2 – COMPTES ANNUELS : BILAN, COMPTE DE RESULTAT, DETAIL DES POSTES, ANNEXE

3 – DECLARATION FISCALE N°2065 - ANNEE 2021

4 – DETAIL DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

5 – SYNTHESE DES DECLARATIONS DE TVA

6 – TABLEAU DE TRESORERIE

7 – SUIVI MENSUEL DES FONDS CLIENTS

8 – BALANCES GENERALES DES COMPTES

A.C. CONSEILS
Société d'Expertise Comptable et
de commissariat aux comptes

ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 30/07/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de

SAS AB GESTION IMMOBILIERE
238 COURS BOURNISSAC
84300 CAVAILLON

relatifs à la période du 01.01.2021 au 31.12.2021 , qui se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan : 1 240 295 EUR
- chiffres d'affaires : 700 475 EUR
- résultat net comptable : 227 172 EUR

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTPELLIER
Le 09.05.22

Signature

Expert-comptable
Christophe ARSENE

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

			EXERCICE N, CLOS LE 31.12.21			EXERCICE N-1 31.12.20
DUREE DE L'EXERCICE	12	mois				
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois				
			BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
	Capital souscrit non appelé	(O)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial		815 080.00		815 080.00	815 080.00
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels					
	Autres immobilisations corporelles		38 442.34	18 395.08	20 047.26	23 488.13
	Immobilisations en cours					
	Avances & acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières		4 304.00		4 304.00	4 304.00
	TOTAL	(I)	**857 826.34**	**18 395.08**	**839 431.26**	**842 872.13**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS**					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances & acomptes versés sur commandes					
	CREANCES					
	Clients & comptes rattachés					
	Autres créances		432.99		432.99	1 975.95
	Capital souscrit & appelé, non versé					
	DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités		398 894.66		398 894.66	457 974.78
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance		1 535.97		1 535.97	226.25
	TOTAL	(II)	**400 863.62**		**400 863.62**	**460 176.98**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(III)				
	Primes de remboursement des obligations	(IV)				
	Ecarts de conversion actif	(V)				
	TOTAL GENERAL	(0 A V)	**1 258 689.96**	**18 395.08**	**1 240 294.88**	**1 303 049.11**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD 2022

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AB GESTION IMMOBILIERE — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	815 080	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	6 020	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	30 042	LC		LD	2 380
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES			TOTAL III	LN	36 062	LO		LP	2 380
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations			8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	4 304	1U		1V	
FINANCIÈRES			TOTAL IV	LQ	4 304	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	855 446	ØH		ØJ	2 380

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	815 080	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	6 020	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	32 422	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	38 442	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 304	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	4 304	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	857 826	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

© 2022 INFORCE s.a.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD 2022

Désignation de l'entreprise : AB GESTION IMMOBILIERE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 995	QE	885	QF		QG	2 880
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 579	QM	4 936	QN		QO	15 515
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	12 574	QV	5 821	QW		QX	18 395
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	12 574	ØP	5 821	ØQ		ØR	18 395

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		**Total général non ventilé (NS + NT + NU)**	NY		**Total général non ventilé (NW – NY)**	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© 2022 INFORCE s.a.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2022

Désignation de l'entreprise : AB GESTION IMMOBILIERE — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© 2022 INFORCE s.a.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : AB GESTION IMMOBILIERE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 304	UV	4 304	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	433		433		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	1 536		1 536		
	TOTAUX	VT	6 273	VU	6 273	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	589 827	100 686	358 462	130 679
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 333	3 333		
Personnel et comptes rattachés		8C	9 234	9 234		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 945	19 945		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 843	6 843		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 671	10 671		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 873	2 873		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	100	100		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	238 157	238 157		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	880 983	VZ 391 842	358 462	130 679
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	103 244			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© 2022 INFORCE s.a.